Conditions générales de vente et règles de conduite au sein de l'Ecole OSE ET DANSE

version Août 2026

1. Règles de bienséance

L'accès au cours est défini par un ensemble de règles et de bonnes pratiques à respecter pour le confort de tous, et notamment le respect des horaires de début des cours, des règles d'hygiène, du port de chaussures de danses adaptées (pas de bottes ni talons aiguilles), le respect du professeur, du personnel, des lieux et du matériel. **Le port de chaussures de danse est fortement conseillé.**

2. Abonnement Annuel

Les cours sont dispensés au 19 Avenue du Garigliano à Savigny Sur Orge. Les tarifs s'entendent en T.T.C. et les inscriptions sont uniquement annuelles, de septembre à juin. La ponctualité et votre assiduité aux cours seront le gage de votre progression et de l'émulation du groupe. Toute inscription en cours d'année sera dûe au prorata des cours restants.

Pour la saison 2026-2027, les cours collectifs auront lieu du Lundi 14 Septembre 2026 au Mercredi 30 Juin 2027.

L'école sera fermée aux dates suivantes :
- Le Mercredi 11 Novembre 2026
- Le Lundi 23 Novembre 2026 (Fermeture exceptionelle)
- Du 21 Décembre 2026 au 3 Janvier 2027 (Vacances de Noël)
- Le Lundi 29 Mars 2027 (Lundi de Pâques)
- Du 12 au 18 Avril 2027 (Vacances de Printemps)

Le montant doit être réglé intégralement lors de l'inscription. En cas d'absence aux cours, les heures non effectuées ne seront pas remboursées, mais pourront être reportées sur un autre cours. Les abonnements ne sont ni cessibles, ni modifiables en cours d'année. Ose et Danse peut être amené à modifier ou annuler certaines prestations en cours d'année si celles-ci ne peuvent être poursuivies pour des raisons pédagogiques, techniques ou indépendantes de sa volonté (force majeure, intempéries, maladie ou confinement général). Aucun remboursement ne pourra être fait. Néanmoins , des sessions de rattrapage seront proposées en compensation.

3. Paiement

En cas de paiement en plusieurs fois, tous les chèques sont remis le jours de l'inscription et encaissés selon le calendrier défini. En cas de chèque impayé, vous restez redevable des sommes non recouvertes ainsi que des frais occasionnés, et ce sur une durée illimitée. Le chèque impayé sera présenté jusqu'à son recouvrement ou compensé par un autre moyen de paiement (virement, espèces).
Un gobelet réutilisable et écologique est offert à chaque adhérent lors de son inscription. Pensez à l'amener à chaque cours ou stage pour vous désaltérer. Attention, il est offert aux nouveaux adhérents. En cas d'oubli, il sera facturé 1€.

4. Remboursement

Les inscriptions sont fermes et définitives. Aucun remboursement prorata temporis ne sera effectué, sauf cas de force majeures (Dispense médicale > à 6 mois, mutations/déménagement hors IDF). Un justificatif devra être fourni pour acceptation de la demande.

5.Responsabilités

OSE et DANSE n'est pas responsable des accidents éventuels qui peuvent survenir pendant les cours ou dans l'enceinte de l'établissement. Chaque adhérent doit avoir une assurance responsabilité civile couvrant les risques, accidents et dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes et aux installations.

6. Certificat médical

Aucun certificat médical n'est demandé. Cependant, l'élève reconnaît être en bonne santé pour pouvoir pratiquer sans contre-indications médicales les danses enseignées au sein de l'école.

7. Vols / pertes

OSE et DANSE décline toute responsabilité en cas de pertes ou de vols au sein de l'établissement durant les cours.

8. Droit à l'image

Il est strictement interdit aux élèves et visiteurs de filmer pendant les cours, depuis l'accueil ou l'extérieur. L'enchainement sera filmé en fin de cours, sur autorisation du professeur et au strict usage de l'élève (interdiction de publication sur les réseaux sociaux). Les photos et films réalisés par OSE et DANSE pourront être exploités dans le cadre de la Communication et Promotion des activités de l'école. Sur demande expresse et écrite de l'élève ne souhaitant pas apparaître sur le support, son visage sera alors flouté.

9. Exclusion

En cas de non respect des règles sanitaires, de la loi, des articles ci-dessus ou d'agression physique ou verbale sur autrui, OSE et DANSE se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'élève de l'accès au cours. En cas de récidive, son adhésion sera annulée et remboursée au prorata des cours annuels restants.

10. Protection des données et RGPD

OSE et DANSE s'engage à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018. Sur simple demande écrite à la direction de l'école OSE et DANSE, et conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel recueillies lors de l'inscription.

☐ *Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et du règlement ci-dessus et les accepter sans réserves.*

Signature du client, précédée de la mention « lu et approuvé »

Date : _____ / _____/ 2026 ***Signature :***

Ose et danse

Virginie Santamaria-Duban • Siège : 19 Av du Garigliano 91600 Savigny Sur Orge
virginie@ose-et-danse.fr • 06 07 49 66 79 • N° de siret : 753 705 664 00021